

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2390

5 septembre 2014

SOMMAIRE

AESF Tik S.à r.l.	114716	Erevimmo S.A.	114676
Alphastock Sàrl	114684	Essolona Investholding S.à r.l.	114681
Ausco Holding S.à r.l.	114685	Ets. Paul Vrehen S.à r.l.	114681
Brufinol S.A.	114682	Eurolux Lawyers Investholding S.A.	114685
BTMU Premier Fund	114674	European Customer Service S.à r.l.	114677
Buro Partner	114683	Even Germany S.C.A.	114676
Challenge S.à r.l.	114685	EVM Holding S.A.	114708
Coni	114679	Excell Americas Holdings Ltd, S.à.r.l. ...	114678
Corinthian Capital Corporation S.A.	114683	FAGE Luxembourg S.à r.l.	114678
DHC Luxembourg IV S. à r.l.	114674	Feba Advice S.à r.l.	114679
Di Power Holdings S.A.	114674	Finer S.A.	114679
Doghouse Films S.à r.l.	114674	Frontiers Capital	114677
Dorta Trading S.A.	114676	G.H.N. S.A.	114677
Duktus S.A.	114696	INVESCO Management S.A.	114678
Dulcis Luxembourg S.à r.l.	114676	Mosella Invest S.A.	114675
EAVF S.à r.l.	114681	Motor Lux S.A.	114675
EAVF WGS SCS	114681	MSEOF Como S.à r.l.	114675
EIK Financiële Maatschappij S.A.	114684	Musée d'Histoire de la Brasserie de Die-	
Elikonos JEREMIE S.C.A. SICAR	114674	kirch, A.s.b.l.	114682
Elitis Luxembourg	114678	Nummus Aureus S.A.	114676
Ellipsis Funds	114685	Selp Berlin GP S.à r.l.	114687
Ellipsis Funds	114682	Selp Liepzig S.à r.l.	114697
EPE European Private Equity S.A.	114677	Seneca Pool S.A., SICAR	114686
EPISO Titan Berlin GP Sàrl	114687	Sepat Properties S.à r.l.	114686
EPISO Titan Leipzig GP Partnership S.à r.l.		Trucknology S.A.	114684
.....	114697	VCL Master S.A.	114684

Doghouse Films S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8287 Kehlen, 15, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 170.533.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014090975/9.

(140108299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

DHC Luxembourg IV S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.458.400,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 121.012.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2014.

Référence de publication: 2014090969/10.

(140108697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

Di Power Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 140.053.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014090971/10.

(140108664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

Elikonos JEREMIE S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 170.813.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2014.

James Bermingham.

Référence de publication: 2014090987/11.

(140108676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

BTMU Premier Fund, Fonds Commun de Placement - Fonds d'Investissement Spécialisé.

La mise en liquidation de BTMU Premier Fund - GLOBAL HIGH INCOME PORTFOLIO a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30/06/2014.

MUGC Lux Management S.A.

287-289, route d'Arlon

L-1150 LUXEMBOURG

Jean-François Fortemps

Managing Director

Référence de publication: 2014094053/14.

(140112186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2014.

MSEOF Como S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 137.280.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Stefan KOCH.

Référence de publication: 2014094040/10.

(140111428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2014.

Mosella Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 173.917.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
MOSELLA INVEST S.A.

Référence de publication: 2014094038/11.

(140111605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2014.

Motor Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 70.108.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue extraordinairement le 30 juin 2014 à 5.00 heures au 1, rue Joseph Hackin à Luxembourg

L'Assemblée Générale prend connaissance de la démission de Monsieur Riccardo CASACCI de son poste d'administrateur.

L'Assemblée Générale prend connaissance de la démission de la société Ser.Com Sàrl, de son poste de Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer en remplacement de Monsieur Riccardo CASACCI, Administrateur démissionnaire, les administrateurs suivants:

- Monsieur Joseph WINANDY, né le 16/02/1946 à Ettelbrück, demeurant 92, rue de l'Horizon, L-5960 Itzig,
- Monsieur Koen LOZIE, né le 24/06/1965 à Deinze (Belgique), demeurant 61, Grand-Rue, L-8510 Redange-sur-Attert,
- La société JALYNE SA., Société anonyme, RCS B158952,

1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg,
Représentée par Monsieur Jacques Bonnier,
1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg

Les mandats de ces administrateurs viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer la société:

- THE CLOVER, Société Anonyme, RCS B 149293

6, rue d'Arlon,
L-8399 Windhof

au poste de Commissaire aux Comptes de la société, qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014.

- Assemblée Générale décide à l'unanimité de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle vers le 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour copie conforme
FIDUPAR

Référence de publication: 2014094039/33.

(140111511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2014.

Dulcis Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 7, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 51.271.

Les comptes annuels au 03 Octobre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014090981/9.

(140108618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

Dorta Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4410 Soleuvre, 9, Zone Industrielle Um Woeller.
R.C.S. Luxembourg B 133.190.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014090978/10.

(140108858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

Erevimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 118.187.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2014091007/11.

(140108031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

Even Germany S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Capital social: EUR 36.061,25.

Siège social: L-1460 Luxembourg, 48, rue d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 121.940.

Les comptes consolidés au 30 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2014091020/11.

(140107653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

Nummus Aureus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 158.657.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

1, Rue Joseph Hackin

L-1746 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2014093048/13.

(140110262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

European Customer Service S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6183 Gonderange, 4, rue Hiel.

R.C.S. Luxembourg B 156.796.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014091016/9.

(140108302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

G.H.N. S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 24, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 54.579.

ComCo S.A. a remis, avec effet au 27 juin 2014, sa démission de son mandat de commissaire aux comptes de la société G.H.N. S.A., une Société Anonyme, ayant son siège social au 24, rue Astrid, L-1143 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 54.579

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 27 juin 2014.

Référence de publication: 2014091066/12.

(140108308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

Frontiers Capital, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 170.803.

L'adresse de Monsieur Alexandre Gelbard, administrateur A, a été transférée au 14, rue Jean Mermoz, F-75008 Paris.
L'adresse de Monsieur Ralph Bourgnon, administrateur B, a été transférée au 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2014.

Pour la société

Référence de publication: 2014091038/12.

(140108366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

EPE European Private Equity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 166.561.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 26 Juin 2014

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

- Monsieur Johann SCHALLERT, Magister der Sozial- und Wirtschaftswissenschaften, demeurant à 37 Oferstweg, 6714 Nüziders, Autriche, Président;

- Monsieur Wolfgang SEEGER, Rechtsanwalt, demeurant professionnellement au 6 Kirchstrasse, 9494 Schaan, Liechtenstein.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 26 juin 2014.

Référence de publication: 2014093644/21.

(140112030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2014.

Elitis Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.
R.C.S. Luxembourg B 135.923.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014090988/9.

(140108654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

Excell Americas Holdings Ltd, S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3593 Dudelange, 100, rue de Volmerange.
R.C.S. Luxembourg B 153.853.

Le Bilan au 31 Décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014090993/10.

(140107949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

FAGE Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1857 Luxembourg, 5, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 171.651.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2014.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014091040/12.

(140108036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

INVESCO Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 37A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 38.049.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 27 juin 2014

Les actionnaires ont décidé de renouveler les mandats des administrateurs de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015.

Le conseil d'administration se compose de la manière suivante:

- Monsieur Cormac O'Sullivan
- Madame Leslie Schmidt
- Madame Marie-Hélène Boulanger
- Monsieur Oliver Carroll
- Monsieur Douglas Sharp
- Monsieur Carsten Majer

Les actionnaires ont également décidé de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises de PricewaterhouseCoopers S.A. jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2014.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014092125/23.

(140108982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2014.

Finer S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.
R.C.S. Luxembourg B 42.613.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FINER S.A.
Signature

Référence de publication: 2014091051/11.

(140108237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

Feba Advice S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 29, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 148.587.

Les statuts coordonnés suivant le répertoire n° 1659 du 12 juin 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jean-Paul MEYERS
Notaire

Référence de publication: 2014092035/12.

(140109391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2014.

Coni, Société en Commandite spéciale.

Siège social: L-8240 Mamer, 5, rue Raoul Follereau.
R.C.S. Luxembourg B 186.970.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty sixth of June,
is held

an extraordinary general meeting of the Shareholders of the company CONI, CoopSa, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5 rue Raoul Follereau, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 186970, (hereafter referred to as the "Company").

The extraordinary general meeting was opened at 10.00 a.m. with Mr Benoit de BIEN, residing professionally in Luxembourg, in the chair,

who appointed Mrs Anne MELLENTIN, residing professionally in London, as secretary and as scrutineer.

These two individuals constituted the board of the meeting.

Having thus been constituted, the board of the meeting drew up the attendance list, which, having been signed by the proxy holders representing the Shareholders and by the members of the board.

The chairman declared that:

I. According to the attendance list, out of 165.000 Shares representing the full amount of the corporate capital of EUR 165.000.- (one hundred and sixty five thousand euro), all the Shares were validly represented at the meeting. The meeting could thus validly deliberate and decide on all subjects mentioned on the agenda.

II. All the Shareholders being present, the meeting is deemed validly convened and no convocation to the meeting has been made. This was approved by all the Shareholders.

III. The agenda of the meeting is the following:

1. Modification of some articles of the Statutes
2. Approval of the new coordinated Statutes

IV. The meeting of the Shareholders having approved the statements of the chairman, and considering itself as duly constituted and convened, deliberated and passed the following resolutions:

First Resolution:

The General Meeting approved unanimously to modify the Statutes of the Company as follows:

The Article 10.14 now reads as follows:

“Unless otherwise provided by law or herein, resolutions of the general meeting of Shareholders are passed by unanimous vote of the Shareholders present or represented and voting at such meeting.”

The Article 12.8 now reads as follows:

“Notwithstanding the foregoing, resolutions of the Board of Directors may also be passed on the basis of a single written document or a series of written documents having the same content containing the resolutions and signed by each director who will approve or disapprove on the proposed resolution(s) in writing the wording “seen and approved” or “seen and not approved” on such document(s)”.

The Article 20.1 now reads as follows:

“The Company may be dissolved, at any time, at the request of Shareholder(s) holding at least fifty percent of the Shares of the Company. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by two liquidators (who may be individual or legal entities) appointed by the general meeting of Shareholders resolving on such liquidation. The two liquidators will commit the Company during the liquidation process by their joint signature.”

Second Resolution:

The Shareholders approve unanimously the coordinated version of the Statutes.

With no other outstanding point on the agenda and further request for discussion not forthcoming, the meeting is closed.

Whereof the present deed is drawn up in Mamer, on the day stated at the beginning of this document.

Executed in two (2) originals.

In case of divergences between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Anne K MELLENTIN, or herself / RICHEMOND GP Limited / AGEPLAN SA, TITRAGEST Sàrl
Signatures

Version française

L'an deux mille quatorze, le vingt six juin,

S'est tenue

l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de la société CONI, CoopSa, régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis à 5 rue Raoul Follereau, enregistrée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 186970, (ci après la Société”).

L'assemblée extraordinaire est ouverte à 10.00 par Mr Benoit de BIEN, résidant professionnellement à Mamer, en tant que Président,

Qui désigne Mme Anne MELLENTIN, résidant professionnellement à Londres, comme secrétaire et scrutateur.

Ces deux personnes forment le bureau.

Etant valablement constituée le bureau dresse la liste des présences qui après avoir été signée par les porteurs de procuration représentant les Actionnaires et par les membres du bureau.

Le Président déclare que:

I. selon la liste de présence, sur 165.000 parts représentant l'intégralité du capital de la Société de EUR 165.000.- (cent soixante cinq mille euros), toutes les Actions sont valablement représentée à cette assemblée. L'assemblée est donc apte à délibérer valablement et décider sur l'ensemble des points mentionnés à l'ordre du jour.

II. Tous les Associés étant présents; l'assemblée est censée avoir été valablement convoquée alors qu'aucune convocation n'a été adressée aux Actionnaires. Ceci est approuvé par les Actionnaires.

III. L'ordre du jour est le suivant:

1. Modification de plusieurs articles des Statuts

2. Approbation des statuts coordonnés IV. L'assemblée des Actionnaires ayant approuvé les propositions du Président, se considère valablement constituée et convoquée, délibère et vote les résolutions suivantes:

Première Résolution:

L'assemblée approuve à l'unanimité la modification des articles suivants des statuts:

L'article 10.14 s'énonce à présent comme suit:

«Sauf disposition légale ou statutaire contraire, les décisions de l'assemblée générale des Actionnaires sont prises à l'unanimité des voix des Actionnaires présents ou représentés et votant à l'assemblée.

L'article 12.8 s'énonce à présent comme suit:

«Nonobstant ce qui précède, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise sur la base d'un seul document écrit ou d'une série de documents écrits ayant chacun le même contenu reprenant les résolutions et portant la signature de chaque administrateur qui approuve ou désapprouve le(les) résolution(s) proposée(s), en écrivant la mention «lu et approuvé» ou, le cas échéant, «lu et non approuvé» sur ce(s) document(s).»

L'article 20.1. s'énonce à présent comme suit:

«La Société peut être dissoute, à tout moment, à la demande d'Actionnaire(s) détenant au moins cinquante pourcents des Actions de la Société. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par deux liquidateurs (personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des Actionnaires qui décide de la liquidation. Les deux Liquidateurs engageront la Société pendant la procédure de liquidation par leur signature conjointe.»

Deuxième Résolution:

Les Actionnaires approuvent à l'unanimité les statuts coordonnés tels qu'établis.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour l'assemblée se clôture.

Le présent document est rédigé à Mamer, au jour et date qu'entête.

Réalisé en deux originaux.

En cas de divergence entre les deux versions, seule la version anglaise prévaudra.

Anne K MELLENTIN, pour elle meme / RICHEMOND GP Limited / AGEPLAN SA / TITRAGEST Sarl
Signatures

Référence de publication: 2014090934/98.

(140108413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

Essolona Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 100.365.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014091010/9.

(140108063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

Ets. Paul Vrehen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7475 Schoos, 28, Haaptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 68.290.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014091012/9.

(140108272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

EAVF S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 118.851.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EAVF S.à r.l.

Référence de publication: 2014090997/10.

(140108876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

EAVF WGS SCS, Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 68.517,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 122.015.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EAVF WGS SCS

Référence de publication: 2014090998/10.

(140108875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

Ellipsis Funds, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 28-32, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 160.920.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires reportée au 26 juin 2014

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires renouvelle, pour une période de un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en Avril 2015, les mandats d'Administrateurs de Madame Emmanuelle BOURBOULON et Messieurs Bertrand LEONARD, Gildas Hita DE NERCY et Lionel ASSOUN.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires décide de renouveler PricewaterhouseCoopers société coopérative, en sa qualité de Réviseur d'Entreprises Agréée, pour une période de un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en Avril 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014094753/15.

(140113041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Brufinol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.

R.C.S. Luxembourg B 157.456.

Extrait du procès-verbal des résolutions écrites prises par l'actionnaire unique en date du 25 avril 2014

Les mandats d'administrateurs de Messieurs Joseph WINANDY, Romain MANNELLI et Philippe AMAND, le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Joseph WINANDY, ainsi que le mandat de commissaire de Madame Marie-Claire CASTELLUCCI sont reconduits et viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire qui se tiendra en 2015.

Luxembourg, le 17 juin 2014.

Pour avis sincère et conforme

Joseph WINANDY

Administrateur Délégué

Référence de publication: 2014093302/16.

(140111332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

Musée d'Histoire de la Brasserie de Diekirch, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-9280 Diekirch, 20-22, rue de Stavelot.

R.C.S. Luxembourg F 6.983.

Lors de l'assemblée générale du Musée d'Histoire de la Brasserie de Diekirch a.s.b.l. en date du 24 mai 2014, le conseil d'administration a décidé d'apporter les changements suivants à ses statuts:

Chapitre I^{er}. Dénomination, siège, objet, durée

4. L'association a pour but:

- 4.1. d'organiser une exposition permanente sur l'histoire des brasseries situées sur le territoire des deux Luxembourg et de permettre l'accès au public pour cette exposition;
- 4.2. la sauvegarde du patrimoine brassicole;
- 4.3. de participer à des bourses d'échanges brassicoles nationales et internationales;
- 4.4. de procéder à l'échange d'informations et d'assurer le contact avec d'autres collectionneurs;
- 4.5. d'entretenir un archive brassicole pour toute brasserie (active ou inactive) ou fédération intéressée.

Chapitre II. Associés et membres

5. Pourra devenir membre:

- toute personne s'intéressant à l'histoire brassicole;
- toute personne voulant contribuer à la collection et à la recherche d'informations concernant les brasseries situées sur le territoire des deux Luxembourg.

10. Toute brasserie ou fédération envisageant une coopération avec le musée pourra désigner une personne qui aura la fonction de conseiller. Ce conseiller sera régulièrement tenu informé des activités de l'association.

Chapitre III. Assemblée générale

12. L'assemblée générale ordinaire se réunit annuellement au courant des quatre premiers mois de l'année en cours.

Chapitre IV. Dispositions financières

27. Les ressources financières de l'association comprennent

- a) les cotisations et droits divers qui sont à la charge des membres;
- b) les revenus réalisés à l'occasion de manifestations organisées par l'association;
- c) les intérêts produits par des fonds placés;
- d) les subsides, subventions et contributions étatiques et autres;
- e) les libéralités autorisées;
- f) les fonds réalisés par les droits d'entrée aux expositions du musée;
- g) les dons faits au profit du musée;
- h) les revenus provenant de services prestés;
- i) les revenus provenant de ventes quelconques;
- j) etc.

Chapitre V. Divers

30. Dans le cas de dissolution, l'assemblée générale désignera un liquidateur et déterminera ses pouvoirs.

33. En cas de dissolution de l'association, toute pièce d'exposition ayant été faite prêt à la collection / l'exposition est à remettre au propriétaire respectif. Une liste d'inventaire comportant les propriétaires des pièces est à établir par le conseil d'administration.

34. /

Wolwelange, le 24 mai 2014.

Yves Claude / Georges Claude // Muriel Dejardin / Sascha Oehmen.

Référence de publication: 2014093311/45.

(140111131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

Buro Partner, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8478 Eischen, 25, rue de Waltzing.

R.C.S. Luxembourg B 125.279.

La Société BURO PARTNER, société à responsabilité limitée au numéro d'immatriculation B125279 dont le siège sociale est 25, rue de Waltzing à 8478 Eischen, signale, qu'en date du 24 décembre 2013, Monsieur Dany Noël a cédé l'entière de ces parts (250 parts sociales) à la société à responsabilité limitée V.H.E.B. Group, dont le siège sociale se trouve 25, rue de Watling à 8478 Eischen.

Eischen, le 5 juin 2014.

NOEL Dany.

Référence de publication: 2014093297/12.

(140110393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2014.

Corinthian Capital Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 114.622.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration de la société en date du 27 juin 2014

Le conseil d'administration décide de renouveler le mandat de Deloitte Audit (anciennement DELOITTE S.A.), avec siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, enregistré sous le numéro B 67 895 au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, en tant que réviseur externe de la Société et ce pour l'audit des comptes se clôturant le 31 décembre 2013.

A Luxembourg, le 30 juin 2014.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliaire

Référence de publication: 2014091909/16.

(140109265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2014.

EIK Financiële Maatschappij S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 63.290.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014090999/10.

(140108912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

Alphastock Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 19-21, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 127.684.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11.03.2014.

Paul DECKER

Le Notaire

Référence de publication: 2014092594/12.

(140110598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

Trucknology S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 143.292.

Extrait de la décision prise par l'Assemblée Générale Annuelle de l'Associé unique en date du 27 juin 2014

Il a été décidé de:

- Renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l., domicilié au 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, et enregistré sous le numéro B65477 au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, en tant que Réviseur d'entreprises agréée de la Société, et ce jusqu'à l'Assemblée qui se tiendra en 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014093319/14.

(140111561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

VCL Master S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 149.052.

Extrait de la décision prise par l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société en date du 27 juin 2014

Il a été décidé de:

- renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l., domicilié à 400, route d'Esch, L -1014 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, et enregistré sous le numéro B 65477 au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, en tant que Réviseur d'entreprises agréée de la société et ce jusqu'à l'Assemblée qui se tiendra en 2019;

- renouveler le mandat Madame Petronella Johanna Sophia Dunselman, résidant 52-54 avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg en tant qu'Administrateur de la société et ce jusqu'à l'Assemblée qui se tiendra en 2019; et

- renouveler le mandat Madame Zamyra Heleen Cammans, résidant 52-54 avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg en tant qu'Administrateur de la société et ce jusqu'à l'Assemblée qui se tiendra en 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014093321/18.

(140111564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

Ausco Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 161.377.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014092573/9.

(140110844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2014.

Eurolux Lawyers Investholding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 81.564.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014091013/9.

(140108070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

Ellipsis Funds, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 28-32, place de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 160.920.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014091002/10.

(140108214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

Challenge S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 67, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 116.705.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatorze, le vingt-six juin

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

1. Monsieur Jonas BERTEAU né le 27 juillet 1978 à Braine l'Alleud (Belgique), demeurant à F-13100 Aix en Provence, 5, Noustre Segne,
2. Monsieur Serge PIRA né le 15 octobre 1957 à Granville (France), demeurant à L-2335 Luxembourg, 30, Avenue Pasteur,

Tous deux représentés par Madame Ariane REY en vertu de procurations lui délivrées.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Laquelle comparante, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société à responsabilité limitée "CHALLENGE S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-1628 Luxembourg, 67, Rue des Glacis, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B116.705, a été constituée suivant acte reçu par Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 22 mai 2006, publié au Mémorial C numéro 1509 du 07 août 2006.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée "CHALLENGE S.à r.l.", pré-qualifiée, s'élève actuellement à DOUZE MILLE QUATRE CENT EUROS (€ 12.400,-), représenté par CENT VINGT-QUATRE (124) parts sociales d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100,-), entièrement libérées.

III.- Que les comparants en leur qualité d'associés déclarent avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société «CHALLENGE S.à r.l.».

IV.- Que les comparants sont propriétaire de toutes les parts sociales de la susdite société et qu'en tant qu'associés ils déclarent expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que les comparants déclarent que les dettes connues ont été payées et en outre qu'ils prennent à leur charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'ils répondent personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée aux organes sociaux de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Qu'il a été procédé à l'annulation des parts sociales, le tout en présence du notaire instrumentant.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1628 Luxembourg, 67, Rue des Glacis.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: THILLMANY, MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 27/06/2014. Relation: EAC/2014/8817. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 30 juin 2014.

Référence de publication: 2014090923/46.

(140108759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

Seneca Pool S.A., SICAR, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 137.358.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 20 juin 2014

Il a été décidé:

- de renouveler le mandat du Réviseur d'Entreprise de la société, avec effet immédiat pour les comptes au 31.12.2014 et jusqu'à l'approbation des comptes annuels au 31.12.2014 qui se tiendra en 2015 par l'assemblée générale ordinaire:

Ernst & Young S.A., ayant son siège social au 7, Parc d'Activités Syrdall, L-5365, Luxembourg et enregistré sous le numéro RCS Luxembourg B 47771

Luxembourg, le 20/06/2014.

SENECA POOL S.A., SICAR

Référence de publication: 2014095216/15.

(140112805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2014.

Sepat Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.525,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 121.842.

—
En date du 30 juin 2014, Sechep Investments Holding S.à r.l. a transféré ses 501 parts sociales détenues dans la Société comme suit:

- 475 parts sociales à MAGNUS DRITTE IMMOBILIENBESITZ UND VERWALTUNGS GmbH, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 17 Alstertor, 20095 Hambourg, Allemagne et immatriculée au registre du commerce du tribunal local de Hambourg sous le numéro HRB 130995;

- 26 parts sociales à DEUTSCHE LAND- UND JAGDIMMOBILIEN GmbH, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 20 Schlossberg, 75175 Pforzheim, Allemagne et immatriculée au registre du commerce du tribunal local de Mannheim sous le numéro HRB 714792.

Luxembourg, le 7 juillet 2014.

Pour la Société

Marcus PETER

Mandataire

Référence de publication: 2014096499/20.

(140114963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2014.

**Selp Berlin GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. EPISO Titan Berlin GP Sàrl).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 162.423.

In the year two thousand and fourteen, on the thirtieth day of June,

Before the undersigned, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

I. Link S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B.158984 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Sara Lecomte, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given privately to her.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

II. Such appearing party is the sole shareholder of EPISO Titan Berlin GP S.à r.l., (the "Company") a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B.162423, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, dated 18 July 2011, whose articles of incorporation (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on 30 September 2011, number 2329, page 111778 and whose Articles have not been amended since.

III. Article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended ("Article 200-2") provides that a sole shareholder of a société à responsabilité limitée shall exercise the powers of the general meeting of shareholders of the Company and the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

IV. The Sole Shareholder, acting in its capacity of sole shareholder of the Company, hereby passes the following written resolutions in accordance with Article 200-2:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the corporate name of the Company from "EPISO Titan Berlin GP S.à r.l." into "SELP Berlin GP S.à r.l."

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to fully restate the current Articles of the Company (the "New Articles"), to amend provisions, amongst others, with respect to management composition and the board of managers decision making process, shareholders' resolutions and decisions, and in particular to change the current object clause of the Articles and further to the above resolutions, such New Articles shall from now on read as follows:

1. "Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of SELP Berlin GP S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles -including Article 12.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's

nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the sole signature of the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, the sole signature of any Manager.

11. Board meetings.

11.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

11.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

11.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 11.5.

11.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

11.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be

deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of managers (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

11.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

11.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

12. Shareholders' resolutions.

12.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

12.2 Subject as provided in Articles 12.3, 12.4 and 12.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

12.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

12.4 Subject as provided in Article 12.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

12.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

12.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

12.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

12.8

12.8.1 If at the time the Company has no more than twentyfive Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted.

12.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 12.8.1 and the above provisions of Article 12.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

13. Business year. The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

14. Distributions on shares.

14.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

14.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

14.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

15. Dissolution and liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 12. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

16. Interpretation and Luxembourg law.

16.1 In these Articles:

16.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

16.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

16.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

16.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law."

Third resolution

The Sole Shareholder resolved, as a consequence of the New Articles and further to the deletion of the classes of managers, to reclassify all the existing class A managers and class B managers into one class of managers of the Company. As a result, the board of managers is composed with the following managers:

- Desmond Mitchell, born in Wells (England) on August 24, 1957 and residing professionally at 4 Allée des Charmes, L-1372 Luxembourg;
- Andrew Pilsworth, born in Hythe (England) on November 20, 1974 and residing professionally at Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR;
- Alain Peigneux, born in Huy (Belgium) on February 27, 1968 and residing professionally at 283 Route d'Arlon, L-8011 Strassen, Luxembourg; and
- Simon Carlyon, born in Manly, Sydney (Australia) on July 15, 1973 and residing professionally at Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR.

V. Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at one thousand two hundred euros (EUR 1,200.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the Sole Shareholder and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the Sole Shareholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le trentième jour de juin,

Par-devant Nous Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (le "Notaire").

A COMPARU:

I. Link S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.158984 (l'"Associé Unique"),

ici représentée par Sara Lecomte, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

II. Laquelle comparante est l'associé unique de EPISO Titan Berlin GP S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.162423 constituée en vertu d'un acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 juillet 2011, dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") le 30 septembre 2011, numéro 2329, page 111778. Les Statuts n'ont pas encore été modifiés.

III. L'Article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 dans sa version coordonnée (l'"Article 200-2") dispose qu'un associé unique d'une société à responsabilité limitée exerce les pouvoirs de l'assemblée générale des associés de la Société et que les décisions de l'associé unique sont documentées dans un procès-verbal ou rédigées par écrit.

IV. L'Associé Unique, agissant dans sa capacité d'associé unique de la Société, adopte par les présentes les résolutions écrites suivantes conformément à l'Article 200-2:

Résolutions
Première résolution

L'Associé Unique a décidé de changer la dénomination sociale de la Société de "EPISO Titan Berlin GP S.à r.l." à "SELP Berlin GP S.à r.l."

Deuxième résolution

L'Associé Unique a décidé d'opérer une refonte complète des Statuts actuels de la Société (les "Nouveaux Statuts"), de modifier les dispositions concernant, entre autre, le composition du conseil de gérance et la procédure de décision du conseil de gérance, les résolutions et décisions des associés, et en particulier de modifier l'article actuel relatif à l'objet social des Statuts, les Nouveaux Statuts devant avoir la teneur suivante:

1. "Forme - Dénomination. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de SELP Berlin GP S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) le Gérant Unique (tel que défini à l'article 8.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou

(b) le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 8.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance;

ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts - y compris l'article 12.4 - et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps en temps, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société ainsi qu'approprié.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Objets. Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et/ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté en vue de l'exécution des obligations et/ou du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect (une "Entité Holding") ou toute personne qui est, à cet instant, un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle l'Entité Holding a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associée à la Société dans certaines activités ou partenariat), sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect) et que ce soit par engagement personnel ou hypothèque, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation, d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en hypothèque, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (le cas échéant) estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la Loi Luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la Loi Luxembourgeoise ne soit obtenue.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" désignent les détenteurs des Parts Sociales au moment donné et "Associé" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres apports sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut créditer les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour écarter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant apporté à l'apporteur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.5 La Société peut racheter et/ou annuler ses propres Parts Sociales sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société lequel d'entre eux est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins des droits de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 les Parts Sociales ne sont pas cessibles, sauf pour raison de décès, à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession lors d'une assemblée générale;

7.2.2 les Parts Sociales ne sont pas cessibles, en cas de décès, à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant au moins les trois-quarts des Parts Sociales détenues par les survivants aient approuvé cette cession ou dans les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 La cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Gérance.

8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

8.2 Si la Société est administrée à un moment donné par Gérant unique, il sera désigné dans les présents Statuts par le "Gérant Unique".

8.3 Si la Société est administrée à un moment donné par plus d'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil" ou le "Conseil de Gérance").

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment avec ou sans cause par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul gérant, ou en cas de pluralité de Gérant, le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts aux Associés.

10. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou à engager la Société:

10.1 si la Société est administrée par un Gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 en cas de pluralité de Gérants, la signature de tout Gérant.

11. Réunions du conseil de gérance.

11.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nomme un président.

11.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions et formalités de convocation préalable si tous les Gérants ont renoncé à ces formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

11.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un Gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, assister, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant aux quorums requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'article 11.5.

11.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si la majorité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple.

11.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peut valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence et de conférence téléphonique ou de tout autre équipement de communication similaire à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion, devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par tous les Gérants seront réputés pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement traitées à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

11.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, son Représentant) est valide et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

11.7 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

12. Résolutions des associés.

12.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

12.2 Sous réserve des dispositions prévues aux articles 12.3, 12.4 et 12.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront être convoqués ou être consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.

12.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

12.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'article 12.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (incluant un changement de Siège Social), sous réserve de toute disposition contraire, doit être passée par une majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

12.5 Une résolution pour dissoudre la Société ou pour déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

12.6 Une réunion des Associés (une "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions et formalités de convocation préalable si tous les Associés ont renoncé à ces formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou e-mail ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

12.8

12.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter.

12.8.2 Les conditions de majorité requises applicables à l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à la prise de résolutions écrites par les Associés. Sauf lorsque cela est requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'y a pas de condition de quorum pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront réputées valablement adoptées immédiatement après réception par la Société de copies originales (ou de copies envoyées par facsimilé ou par pièces jointes à un e-mail) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'article 12.8.1 et des présentes dispositions 12.8.2, que les Associés aient voté ou non.

13. Exercice social. L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

14. Distribution sur parts sociales.

14.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent du capital social de la Société.

14.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

14.3 Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut, le cas échéant, décider de payer des acomptes sur dividendes au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur base d'une situation comptable montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés peuvent devoir être remboursés par le(s) Associé(s).

15. Dissolution et liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par l'assemblée générale des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'article 12. Dans le cas où la Société n'a qu'un Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

16. Interprétation et loi Luxembourgeoise.

16.1 Dans les présents Statuts:

16.1.1 une référence à:

- (a) un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles entrées en vigueur (avec ou sans modifications);

16.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censés être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

16.1.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

16.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise."

Troisième résolution

L'Associé Unique a décidé, suite à l'adoption des Nouveaux Statuts et à la suppression des catégories de gérants, de reclasser tous les gérants de catégorie A et gérants de catégorie B de la Société en une seule catégorie de gérants de la Société. En conséquence, le conseil de gérance de la Société est désormais composé des gérants suivants:

- Desmond Mitchell, né le 24 Août 1957 à Wells (Angleterre) et ayant son adresse professionnelle au 4 Allée des Charmes, L-1372 Luxembourg;
- Andrew Pilsworth, né le 20 novembre 1974 à Hythe (Angleterre) et ayant son adresse professionnelle au Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR;
- Alain Peigneux, né le 27 février 1968 à Huy (Belgique) et ayant son adresse professionnelle au 283 Route d'Arlon, L-8011 Strassen, Luxembourg; and
- Simon Carlyon, né le 15 juillet 1973 à Manly, Sydney (Australie) et ayant son adresse professionnelle au Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR.

V. Frais et acte notarié

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges de quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société comme résultant du présent acte sont estimés à approximativement mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Cet acte notarié a été préparé à Luxembourg, le jour mentionné au début de ce document.

Le Notaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi par une version française, et qu'à la demande des Associés Comparants, en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fera foi.

Ce document ayant été lu au mandataire des Associés Comparants, qui est connu par le Notaire par son nom de famille, prénom, état civil et résidence, le mandataire des Associés Comparants et le Notaire ont ensemble signé cet acte.

Signé: S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 3 juillet 2014. Relation: LAC/2014/30875. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2014098114/527.

(140117417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2014.

Duktus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 67.266.

Auszug aus dem Beschluss der Hauptversammlung

Aufsichtsrats

Die Hauptversammlung nimmt den Rücktritt von Herrn Dr Georg MADERSBACHER als Aufsichtsratsmitglied mit Wirkung vom 12. September 2013 an

Die Hauptversammlung beschließt, Herrn Stefan ZAPOTOCKY, geboren in Wien (Österreich) am 3. Dezember 1952 mit professioneller Adresse Wipplingerstrasse 35 A-1010 Wien (Österreich), als Aufsichtsratsmitglied mit Wirkung vom 19. Dezember 2013 für 6 Jahren zu ernennen.

Das Mandat des neu ernannten Aufsichtsratsmitgliedes endet mit der jährlichen ordentlichen Hauptversammlung, die über das Geschäftsergebnis per 2019 beschließt.

Vorstand

Das Aufsichtsrat beschließt Herrn Klaus REQUAT, geboren in Wien (Österreich) am 18. August 1959. mit professioneller Adresse Innsbrucker Straße 51 A- 6060 Hall(Österreich) als Vorstandsmitglied mit Wirkung vom 16. September 2013 für 2 Jahren zu ernennen.

Das Mandat des neu ernannten Vorstandsmitgliedes endet mit der jährlichen ordentlichen Hauptversammlung, die über das Geschäftsergebnis per 2015 beschließt

Das Aufsichtsrat nahm den Rücktritt von Herrn Max KLOGER als Vorstandsmitglied mit Wirkung am 28. Mai 2013 an.

Das Aufsichtsrat nahm den Rücktritt von Herrn Gerhard WÜEST als Vorstandsmitglied und Vorstandsvorsitzender mit Wirkung am 30. September 2013 an.

Référence de publication: 2014095760/26.

(140115037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2014.

**Selp Leipzig S.à r.l., Société en Commandite simple,
(anc. EPISO Titan Leipzig GP Partnership S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 162.409.

In the year two thousand and fourteen, on the thirtieth day of June,
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (the "Notary").

There appeared:

I Link S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 2-4 Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 158984 ("Link") currently holding twelve thousand four hundred ninety-nine (12.499) shares of the Company;

II SELP Leipzig GP S.à r.l. (formerly known as EPISO Titan Leipzig GP S.à r.l.), a société à responsabilité limitée (private limited liability company) incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 162429 ("SELP Leipzig GP") currently holding one (1) share of the Company;

Link and SELP Leipzig GP are altogether hereafter referred to as the "Appearing Shareholders" and hold together all the shares issued by the Company representing all the Company's share capital.

Each of the Appearing Shareholders was represented by Sara Lecomte, private employee, residing professionally in Luxembourg, as its proxy (the "Proxy") by virtue of two proxies given under private seal.

Each proxy form, signed "ne varietur" by each of the Appearing Shareholders and the Notary, shall remain annexed to this deed.

III The "Company" is EPISO Titan Leipzig GP Partnership S.à r.l. (formerly known as EPISO Titan Leipzig GP Partnership S.C.S.), a Luxembourg private limited liability company incorporated pursuant to a deed signed under private seal on 21 July 2011, an excerpt of which is published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2210, page 106050 dated 20 September 2011 (the "Articles") having its registered office at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under B162409 and whose Articles have been amended for the last time on 16 June 2014 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

IV The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. To change the corporate name of the Company from "EPISO Titan Leipzig GP Partnership S.à r.l." into "SELP Leipzig S.à r.l."

2. To fully restate the current Articles of the Company (i.a. with respect to management composition and the board of managers decision making process, shareholders' resolutions and decisions) (the "New Articles") and in particular to change the current object clause of the Articles as follows:

3. "Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to coordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6. "guarantees" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law."

3. As a consequence of the New Articles and further to the deletion of the classes of managers, to reclassify all the existing class A managers and class B managers of the Company into one class of managers of the Company.

V After due and careful deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

*Resolutions
First resolution*

The Appearing Shareholders resolve to change the corporate name of the Company from "EPISO Titan Leipzig GP Partnership S.à r.l." into "SELP Leipzig S.à r.l."

Second resolution

The Appearing Shareholders resolved to fully restate the current Articles of the Company (the "New Articles"), to change provisions, amongst others with respect to management composition and the board of managers decision making process, shareholders' resolutions and decisions, and in particular to change the current object clause of the Articles, such New Articles shall from now on read as follows:

1. Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of SELP Leipzig S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) (the Sole Manager (as defined in Article 8.II) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.III) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 12.IV - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until

such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Articles

3.6 "guarantees" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the sole signature of the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, the sole signature of any Manager.

11. Board meetings.

11.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

11.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

11.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 11.V.

11.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

11.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this

way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of managers (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

11.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

11.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

12. Shareholders' resolutions.

12.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

12.2 Subject as provided in Articles 12.III, 12.IV and 12.V, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

12.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

12.4 Subject as provided in Article 12.III, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

12.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

12.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

12.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

12.8

12.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted.

12.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 12.8.1 and the above provisions of Article 12.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

13. Business year. The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

14. Distributions on shares.

14.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

14.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

14.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

15. Dissolution and liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 12. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder

may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

16. Interpretation and Luxembourg law.

16.1 In these Articles:

16.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

16.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

16.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law."

Third resolution

The Appearing Shareholders resolved, as a consequence of the New Articles and further to the deletion of the classes of managers, to reclassify all the existing class A managers and class B managers into one class of managers of the Company. As a result, the board of managers is composed with the following managers:

- Desmond Mitchell, born in Wells (England) on August 24, 1957 and residing professionally at 4 Allée des Charmes, L-1372 Luxembourg;
- Andrew Pilsworth, born in Hythe (England) on November 20, 1974 and residing professionally at Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR;
- Alain Peigneux, born in Huy (Belgium) on February 27, 1968 and residing professionally at 283 Route d'Arlon, L-8011 Strassen, Luxembourg; and
- Simon Carlyon, born in Manly, Sydney (Australia) on July 15, 1973 and residing professionally at Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR.

VI Costs and notarial deed

1. The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand two hundred euros (EUR 1,200.-).

2. The Notary, who understands and speaks English, states that the present deed is written in English, followed by a French version, and that at the request of the Appearing Shareholders, in case of divergence between the English and the French texts, the English version will prevail.

3. This notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

VII This document having been read to the Appearing Shareholders' proxyholder, who is known to the Notary by his name, first name, civil status and residence, the Appearing Shareholders' proxyholder and the Notary, have together signed this deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le trentième jour de juin.

Par-devant Nous Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (le "Notaire").

Ont comparu:

I Link S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant en vertu du droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 158984 ("Link") détenant actuellement douze mille quatre cent quatre-vingt dix-neuf (12.499) parts sociales de la Société;

II SELP Leipzig GP S.à r.l. (anciennement EPISO Titan Leipzig GP S.à r.l.), une société à responsabilité limitée constituée et existant en vertu du droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162429 ("SELP Leipzig GP") détenant actuellement une (1) part sociale de la Société;

Link et SELP Leipzig GP sont ci-après cités comme étant les "Associés Comparants" et détiennent ensemble toutes les parts sociales de la Société représentant l'ensemble du capital social de la Société.

Chacun des Associés Comparants a été représenté par Sara Lecomte, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en tant que mandataire (le "Mandataire") en vertu de procurations données sous seing-privé.

Chaque procuration, signées «ne varietur» par chacun des Associés Comparants et le Notaire devront rester attachées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

III La "Société" est EPISO Titan Leipzig GP Partnership S.à r.l. (anciennement EPISO Titan Berlin GP Partnership S.C.S.), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée par un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, daté du 21 juillet 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations numéro 2210, page 106050 daté du 20 septembre 2011 (les "Statuts"), ayant son siège social au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162409 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois selon un acte reçu par Maître Martine Schaeffer le 16 juin 2014, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations.

IV L'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

Ordre du jour

1. Changer la dénomination sociale de la Société de "EPISO Titan Leipzig GP Partnership S.à r.l." à "SELP Leipzig S.à r.l.".

2. Opérer une refonte complète des Statuts actuels de la Société (entre autre, en ce qui concerne la composition du conseil de gérance et la procédure de décision du conseil de gérance, les résolutions et décisions des associés) (les "Nouveaux Statuts") et en particulier modifier l'article actuel des Statuts relatif à l'objet social comme suit:

3. "Objets. Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et/ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté en vue de l'exécution des obligations et/ou du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect (une "Entité Holding") ou toute personne qui est, à cet instant, un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle l'Entité Holding a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associée à la Société dans certaines activités ou partenariat), sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect) et que ce soit par engagement personnel ou hypothèque, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation, d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en hypothèque, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (le cas échéant) estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la Loi Luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la Loi Luxembourgeoise ne soit obtenue."

3. Suite à l'adoption des Nouveaux Statuts et suite à la suppression des catégories de gérants, reclasser tous les gérants de catégorie A et gérants de catégorie B de la Société en une seule catégorie de gérants de la Société.

V Après délibération attentive, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Résolutions
Première résolution

Les Associés Comparants ont décidé de changer la dénomination sociale de la Société de "EPIISO Titan Leipzig GP Partnership S.à r.l." à "SELP Leipzig S.à r.l."

Deuxième résolution

Les Associés Comparants ont décidé d'opérer une refonte complète des Statuts actuels de la Société (les "Nouveaux Statuts"), de modifier les dispositions concernant, entre autre, le composition du conseil de gérance et la procédure de décision du conseil de gérance, les résolutions et décisions des associés, et en particulier de modifier l'article actuel relatif à l'objet social des Statuts, les Nouveaux Statuts devant avoir la teneur suivante:

1. "Forme-Dénomination. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de SELP Leipzig S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) le Gérant Unique (tel que défini à l'article 8.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou

(b) le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 8.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance;

ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts - y compris l'article 12.4 - et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps en temps, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société ainsi qu'approprié.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Objets. Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et/ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la

mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté en vue de l'exécution des obligations et/ou du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect (une "Entité Holding") ou toute personne qui est, à cet instant, un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle l'Entité Holding a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associée à la Société dans certaines activités ou partenariat), sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect) et que ce soit par engagement personnel ou hypothèque, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation, d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en hypothèque, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (le cas échéant) estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la Loi Luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la Loi Luxembourgeoise ne soit obtenue.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" désignent les détenteurs des Parts Sociales au moment donné et "Associé" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres apports sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut créditer les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour écarter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant apporté à l'apporteur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.5 La Société peut racheter et/ou annuler ses propres Parts Sociales sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société lequel d'entre eux est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins des droits de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 les Parts Sociales ne sont pas cessibles, sauf pour raison de décès, à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession lors d'une assemblée générale;

7.2.2 les Parts Sociales ne sont pas cessibles, en cas de décès, à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant au moins les trois-quarts des Parts Sociales détenues par les survivants aient approuvé cette cession ou dans les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 La cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Gérance.

8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

8.2 Si la Société est administrée à un moment donné par Gérant unique, il sera désigné dans les présents Statuts par le "Gérant Unique".

8.3 Si la Société est administrée à un moment donné par plus d'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil" ou le "Conseil de Gérance").

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment avec ou sans cause par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul gérant, ou en cas de pluralité de Gérant, le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts aux Associés.

10. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou à engager la Société:

10.1 si la Société est administrée par un Gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 en cas de pluralité de Gérants, la signature de tout Gérant.

11. Réunions du conseil de gérance.

11.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nomme un président.

11.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions et formalités de convocation préalable si tous les Gérants ont renoncé à ces formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

11.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un Gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, assister, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant aux quorums requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'article 11.5.

11.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si la majorité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple.

11.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peut valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence et de conférence téléphonique ou de tout autre équipement de communication similaire à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion, devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par tous les Gérants seront réputés pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement traitées à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

11.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, son Représentant) est valide et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

11.7 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

12. Résolutions des associés.

12.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

12.2 Sous réserve des dispositions prévues aux articles 12.3, 12.4 et 12.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront être convoqués ou être consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.

12.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

12.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'article 12.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (incluant un changement de Siège Social), sous réserve de toute disposition contraire, doit être passée par une majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

12.5 Une résolution pour dissoudre la Société ou pour déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

12.6 Une réunion des Associés (une "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions et formalités de convocation préalable si tous les Associés ont renoncé à ces formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou e-mail ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

12.8

12.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter.

12.8.2 Les conditions de majorité requises applicables à l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à la prise de résolutions écrites par les Associés. Sauf lorsque cela est requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'y a pas de condition de quorum pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront réputées valablement adoptées immédiatement après réception par la Société de copies originales (ou de copies envoyées par facsimilé ou par pièces jointes à un e-mail) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'article 12.8.1 et des présentes dispositions 12.8.2, que les Associés aient voté ou non.

13. Exercice social. L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

14. Distribution sur parts sociales.

14.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent du capital social de la Société.

14.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

14.3 Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut, le cas échéant, décider de payer des acomptes sur dividendes au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur base d'une situation comptable montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés peuvent devoir être remboursés par le(s) Associé(s).

15. Dissolution et liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par l'assemblée générale des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'article 12. Dans le cas où la Société n'a qu'un Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

16. Interprétation et loi luxembourgeoise.

16.1 Dans les présents Statuts:

16.1.1 une référence à:

(a) un genre devra inclure chaque genre;

(b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;

(c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);

(d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles entrées en vigueur (avec ou sans modifications);

16.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censés être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

16.1.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise."

Troisième résolution

Les Associés Comparants ont décidé, suite à l'adoption des Nouveaux Statuts et à la suppression des catégories de gérants, de reclasser tous les gérants de catégorie A et gérants de catégorie B de la Société en une seule catégorie de gérants de la Société. En conséquence, le conseil de gérance de la Société est désormais composé des gérants suivants:

- Desmond Mitchell, né le 24 Août 1957 à Wells (Angleterre) et ayant son adresse professionnelle au 4 Allée des Charmes, L-1372 Luxembourg;

- Andrew Pilsworth, né le 20 novembre 1974 à Hythe (Angleterre) et ayant son adresse professionnelle au Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR;

- Alain Peigneux, né le 27 février 1968 à Huy (Belgique) et ayant son adresse professionnelle au 283 Route d'Arlon, L-8011 Strassen, Luxembourg; and

- Simon Carlyon, né le 15 juillet 1973 à Manly, Sydney (Australie) et ayant son adresse professionnelle au Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR.

VI Frais et acte notarié

1. Les frais, dépenses, rémunérations ou charges de quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société comme résultant du présent acte sont estimés à approximativement mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

2. Le Notaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi par une version française, et qu'à la demande des Associés Comparants, en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fera foi.

3. Cet acte notarié a été préparé à Luxembourg, le jour mentionné au début de ce document.

VII Ce document ayant été lu au mandataire des Associés Comparants, qui est connu par le Notaire par son nom de famille, prénom, état civil et résidence, le mandataire des Associés Comparants et le Notaire ont ensemble signé cet acte.

Signé: S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 3 juillet 2014. Relation: LAC/2014/30871. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2014098118/649.

(140117279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2014.

EVM Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 188.389.

— STATUTES

IN THE YEAR TWO THOUSAND AND FOURTEEN,

ON THE SECOND DAY OF THE MONTH OF JULY.

Before us Maître Cosita Delvaux, notary residing in Redange-sur-Attert.

There appeared the following:

MAPRIMA Luxembourg S.A., a company with registered office at L-8308 Capellen, rue Pafebruch, 89B, registered in the Company Register of Luxembourg under the number B 166.933;

here represented by Mr Benoit TASSIGNY, notary's clerk, residing professionally at Redange-sur-Attert (Grand-Duchy of Luxembourg),

by virtue of a proxy dated 2 July 2014,

which will remain annexed to the present deed.

Such appearing party, in the capacity in which he act, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme:

Title I. - Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is established hereby a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies and notably by the law dated 25 August 2006 and by the present articles.

The Company exists under the name of "EVM Holding S.A.".

Art. 2. The registered office of the corporation is established in the Municipality of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of intellectual property assets, industrial property assets, stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The Company may also hold interests in partnerships.

The Company may borrow in any form and may issue bonds, without a public offer, which may be convertible and may issue debentures.

In a general fashion it may grant assistance to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions in relation to real estate or in relation to tangible or intangible property and especially in relation with intellectual property or industrial property.

Title II. - Capital, Shares

Art. 5. The corporate capital is set at THIRTY-ONE THOUSAND EURO (31.000.- EUR) represented by THIRTY-ONE THOUSAND (31,000) shares with a par value of ONE EURO (1.- EUR) each.

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

Title III. - Management

Art. 6. In case of plurality of shareholders, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three members, who need not be shareholders.

In the case where the Company is incorporated by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is established that the Company has only one shareholder left, the composition of the Board of Directors may be limited to one member (the "Sole Director") until the next ordinary general meeting of the shareholders noticing the existence of more than one shareholder.

A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such a case, its permanent representative shall be appointed or confirmed in compliance with the Law.

The Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

In case of plurality of Directors, the board of directors may be composed of A and B directors.

In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

Art. 7. The board of directors will elect from among its members a chairman.

The board of directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Art. 8. The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Any director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the company, shall advise the board thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have had an interest conflicting with that of the company.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at the meeting of the board of directors.

In case of presence of Directors A and B, the board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at the meeting of the board of directors including at least one A director and one B director.

Decisions shall be taken by a majority of the votes cast of the directors present or represented at such meeting including the positive vote of at least one A director and one B director.

The resolutions of the board of directors shall be recorded in minutes to be signed by the chairman (or in his/her absence by the chairman pro tempore who presided at such meeting) or one A director and one B director of the board of directors of the Company.

If there is only one shareholder, the minutes shall only mention the operations intervened between the Company and its Sole Director having an interest conflicting with the one of the Company.

Art. 9. Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of directors, by the signatures of any two Directors together or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors or the Sole Director of the Company, but only within the limits of such power.

If the board of directors is composed by Directors A and B, the Company shall be bound by the joint signature of a Director A and a Director B, or by the sole signature or joint signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by a decision taken by a Director A and a Director B, but only within the limits of such power.

Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case if a managing director has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the managing director, but only within the limits of such power.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

However, the first managing director may be appointed by the general meeting of shareholders.

It may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 11. Any litigations involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for its purpose.

Art. 12. The company may have a sole shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the sole shareholder does not result in the dissolution of the company.

If there is only one shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

In case of plurality of shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order and/or ratify acts relating to the operations of the Company.

Any general meeting shall be convened in compliance with the Law.

The general meeting shall be convened by means of the shareholders representing ten per cent (10 %) of the corporate capital.

In case that all the shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

The shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority.

These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

Unless otherwise provided by Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

When the company has a sole shareholder, his decisions are written resolutions.

An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the Shareholders present or represented.

However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Title IV. - Supervision

Art. 13. The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Art. 14. The annual meeting will be held in the commune of the registered office at the place specified in the convening notices on the second Wednesday of June at 10.00 a.m..

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Title VI. - Accounting year, Allocation of profits

Art. 15. The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year.

Art. 16. After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 17. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

Title VIII. - General provisions

Art. 18. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments hereto.

Transitory provisions

1) The first business year shall begin on the date of incorporation of the company and shall end on the 31st of December 2014.

2) The first annual general meeting shall be held on 2015.

Subscription and payment

The articles of association having thus been established, MAPRIMA LUXEMBOURG S.A., the appearing party, represented as stated here above, declares to subscribe all the THIRTY-ONE THOUSAND (31,000) shares.

All the shares have been paid up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of THIRTY-ONE THOUSAND EURO (31.000.- EUR) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

114712

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately EUR 1,300.

Resolution of the sole shareholder

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, he has passed the following resolutions:

1.- The number of directors is fixed at one and the number of auditors at one.

2.- The following is appointed director:

Mr Fabio GASPERONI, employee, born in Rome on August 4, 1978, residing professionally in L-8308 Capellen, Municipality of Mamer, 89B, Rue Pafebruch

3.- Has been appointed statutory auditor:

CAC Luxembourg S.A., a company with registered office at L-8308 Capellen, rue Pafebruch, 89B, in process to be registered in the Company Register of Luxembourg.

4. The mandate of the sole director and the statutory auditor as appointed, shall expire at the annual general meeting of the year 2018.

5.- The registered office of the company is established in L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Redange-sur-Attert.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'AN DEUX MIL QUATORZE

LE DEUX JUILLET

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redangesur-Attert.

A comparu:

MAPRIMA LUXEMBOURG S.A., une société ayant son siège à L-8308 Capellen, rue Pafebruch, 89B, inscrite au Registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 166.933;

ici représentée par Monsieur Benoit TASSGNY, clerc de notaire, avec adresse professionnelle à Redange-sur-Attert (Grand-Duché de Luxembourg),

en vertu d'une procuration donnée sous seing privée le 2 juillet 2014,

qui restera annexée aux présentes pour être formalisée avec les présentes.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Il est formé une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et par la loi du 25 août 2006 et par les présents statuts.

La Société existe sous la dénomination de «EVM Holding S.A.».

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la Commune de Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelques formes que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par

vente, échange ou autre, d'actifs de propriété intellectuelle, d'actifs de propriété industrielle, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations qui pourront être convertibles (à condition que celle-ci ne soit pas publique) et à l'émission de reconnaissances de dettes.

D'une façon générale, elle peut accorder une assistance aux sociétés affiliées, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers et spécialement de propriété intellectuelle ou industrielle.

Titre II. - Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000.-EUR) représenté par TRENTE ET UN MILLE (31.000) actions d'une valeur nominale de UN EUROS (1.- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. - Administration

Art. 6. En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire restant, le Conseil d'Administration peut être réduit à un Administrateur (L'"Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire.

Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans un tel cas, son représentant permanent sera nommé ou confirmé en conformité avec la Loi.

Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

En cas de pluralité d'Administrateurs, le conseil d'administration pourra être composé d'administrateurs A et B.

En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Le conseil d'administration pourra verser des dividendes intérimaires dans le respect de la loi en la matière.

Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, il est spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Dans le cas où le conseil d'administration est composé d'administrateurs A et B, le conseil d'administration ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration incluant au moins un administrateur A et un administrateur B.

Les résolutions sont adoptées à la majorité des voix exprimées des administrateurs présents ou représentés à cette réunion incluant, en cas d'Administrateurs A et B, le vote positif d'un administrateur A et d'un administrateur B.

Les décisions du conseil d'administration seront documentées dans des procès-verbaux, à signer par le président (ou, en son absence, par le président pro tempore qui présidait à cette réunion) ou, en cas d'Administrateurs A et B, par un administrateur A et un administrateur B du conseil d'administration de la Société

En cas d'un Actionnaire Unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Art. 9. Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux Administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Dans le cas où le conseil d'administration est composé d'Administrateurs A et B, la société sera engagée par la signature conjointe d'un Administrateur A et d'un Administrateurs B, ou par la signature unique ou conjointe de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature aura été délégué par une décision conjointe d'un Administrateur A et d'un Administrateur B, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'Administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Toutefois, le premier administrateur-délégué peut être nommé par l'assemblée générale.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, les poursuites et diligences sont exercées par son président ou un administrateur délégué désigné à ces fins.

Art. 12. La Société peut avoir un actionnaire unique lors de sa constitution. Il en est de même lors de la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la société.

S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner et/ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

Toute assemblée générale sera convoquée conformément aux dispositions légales.

Elles doivent être convoquées sur la demande d'Actionnaires représentant dix pour cent (10%) du capital social.

Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation.

Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

Lorsque la société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des Actionnaires présents ou représentés.

Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

Titre IV. - Surveillance

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Titre V. - Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième mercredi du mois de juin à 10 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. - Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 17. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. - Dispositions générales

Art. 18. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2014.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2015.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, MAPRIMA LUXEMBOURG S.A., le comparant prénommé, représenté comme mentionné ci-avant, déclare souscrire à la totalité des TRENTE ET UN MILLE (31.000) actions.

Toutes ces actions ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000.- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ EUR 1.300.

Décision de l'actionnaire unique

Le comparant préqualifié, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, s'est ensuite constitué en assemblée générale extraordinaire et a

après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à un et celui des commissaires à un.
2. Est nommé administrateur:

Monsieur Fabio GASPERONI, employé, né à Rome le 4 août 1978, demeurant professionnellement à L-8308 Capellen, Commune de Mamer, 89B, Rue Pafebruch.

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes: CAC Luxembourg S.A., ayant son siège social à L-8308 Capellen, Rue Pafebruch, 89B, en cours d'inscription au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2018.

5. Le siège social de la société est fixé à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Redange-sur-Attert, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénoms usuels, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. TASSIGNY, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 04 juillet 2014. Relation: RED/2014/1461. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 08 juillet 2014.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2014098144/403.

(140117508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2014.

AESF Tik S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 101.200,00.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, rue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 188.194.

In the year two thousand and fourteen, on the third day of July.

Before Maître Edouard Delosch, notary established in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg.

Is held

an extraordinary general meeting of the shareholders of AESF Tik S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office at 24, rue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed enacted by the undersigned notary, on 26 June 2014, registered with the Register of Trade and Companies of Luxembourg under number B 188.194 and not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company"). The articles of association of the Company have been not yet amended (the "Articles").

The shareholders (the "Shareholders") are:

AXA Early Secondary Fund V L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of Scotland, having its registered office at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh, Scotland EH3 9WJ, registered with the Companies House under number 11002, having AXA Private Equity Early Limited as general partner and acting through ARDIAN Investment UK Limited as manager, a UK company, incorporated and existing under the laws of United Kingdom, having its registered office at 1 Grafton Street, London, W1S 4FE, registered with the Companies House under number 05654928, ("AESF V");

here duly represented by Ms Jennifer Ferrand, with professional address at 24, Rue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal; and

AXA Early Secondary Fund V B L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of Scotland, having its registered office at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh, Scotland EH3 9WJ, registered with the Companies House under number 012119, having AXA Private Equity Early Limited as general partner and acting through ARDIAN Investment UK Limited as manager, a UK company, incorporated and existing under the laws of United Kingdom, having its registered office at 1 Grafton Street, London, W1S 4FE, registered with the Companies House under number 05654928, ("AESF VB");

here duly represented by Ms Jennifer Ferrand, with professional address at 24, Rue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

The before said proxies, being initialled "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

As a consequence, the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Shareholders expressly state having been duly informed beforehand.

The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of notice right;
2. Conversion of the existing 12,500 (twelve thousand five hundred) shares into 12,500 (twelve thousand five hundred) class A shares;

3. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 88,700.- (eighty-eight thousand seven hundred Euro) so as to raise it from its current amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) to EUR 101,200.- (one hundred and one thousand two hundred Euro) by the issue of 38,100 (thirtyeight thousand one hundred) new class A shares with a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each subject to the payment of a share premium amounting to EUR 8,373,800.- (eight million three hundred seventy-three thousand eight hundred Euro) which shall remain attached to the class A shares newly issued, out of which an amount of EUR 10,120.- (ten thousand one hundred and twenty Euro) shall be allocated to the legal reserve of the Company, and by the issue of 50,600 (fifty thousand six hundred) class B shares with a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each;

4. Subscription and payment by the Shareholders of the new class A and class B shares by way of a contribution in cash;

5. Amendment of (i) the first paragraph of article 8 of the Articles in order to reflect the capital increase and the restructuring of the share capital and (ii) article 21 of the Articles and the second paragraph of article 24 of the Articles in order, inter alia, to set out the rights and obligations of the class A shares and class B shares; and

6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Shareholders, the following resolutions have been taken:

First resolution

The Shareholders waive their right to the prior notice of the current meeting, acknowledge being sufficiently informed on the agenda, considers being validly convened and therefore agree to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the Shareholders within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution

The Shareholders unanimously resolve to convert the 12,500 (twelve thousand five hundred) existing shares into 12,500 (twelve thousand five hundred) class A shares with a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each.

Third resolution

The Shareholders unanimously resolve to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 88,700.- (eighty-eight thousand seven hundred Euro) so as to raise it from its current amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) to EUR 101,200.- (one hundred and one thousand two hundred Euro) by the issue of 38,100 (thirty-eight thousand one hundred) new class A shares with a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each (the "New Class A Shares") subject to the payment of a share premium amounting to EUR 8,373,800.- (eight million three hundred seventy-three thousand eight hundred Euro) which shall remain attached to the New Class A Shares, out of which an amount of EUR 10,120.- (ten thousand one hundred and twenty Euro) shall be allocated to the legal reserve of the Company, and by the issue of 50,600 (fifty thousand six hundred) Class B shares with a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each (the "New Class B Shares"), the whole to be fully paid-up through a contribution in cash.

Fourth resolution

The Shareholders unanimously resolve to accept the subscription and the payment by the Shareholders of the New Class A Shares and New Class B Shares referred to above by the contribution in cash as follows:

Shareholder	Subscribed capital	number of shares	amount paid-in	share premium
AESF V	EUR 35,052.-	35,052 Class A Shares	EUR 7,738,948.-	EUR 7,703,896.-
AESF V B	EUR 3,048.-	3,048 Class A Shares	EUR 672,952.-	EUR 669,904.-
AESF V	EUR 46,552.-	46,552 Class B Shares	EUR 46,552.-	n/a
AESF V B	EUR 4,048.-	4,048 Class B Shares	EUR 4,048.-	n/a

All the shares have been fully paid up in cash, proof of which has been given to the undersigned notary.

Fifth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions the Shareholders unanimously resolve to (i) amend the first paragraph of article 8 of the Articles, (ii) to insert a fifth paragraph in article 21 of the Articles and (iii) to amend the second paragraph of article 24 of the Articles so as to read as follows:

“ **Art. 8.** The Company’s share capital is set at EUR 101,200.- (one hundred and one thousand two hundred Euro) represented by (i) 50,600 (fifty thousand six hundred) class A shares with a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each (the “Class A Shares”) and (ii) 50,600 (fifty thousand six hundred) class B shares with a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each (the “Class B Shares” and collectively the “shares”), each having such rights and obligations as set out in the Articles.”

No other amendment is to be made to this article.

“ **Art. 21.** Holders of Class A Shares (the “Class A Shareholders”) have no right of dividends over profits made by the Company during the first 14 (fourteen) financial years following the incorporation of the Company (the “First Period”),

but will have a preferred and reserved dividend right equal to 100% (one hundred percent) of profits made during the 15th (fifteenth) and following financial years after the incorporation of the Company to the extent of available distributable profits.

Holders of Class B Shares (the "Class B Shareholders") have no right of dividends over profits made by the Company after the First Period, but will have a preferred and reserved dividend right equal to 100% (one hundred percent) of profits made during the First Period to the extent of available distributable profits."

No other amendment is to be made to this article.

" **Art. 24.** In case of liquidation of the Company, the liquidation boni of the Company is allocated among the Class A Shareholders and Class B Shareholders as follows:

- when liquidation is closed before the end of the First Period, 100% (one hundred percent) of the liquidation boni is allocated to the Class B Shareholders;

- when liquidation is closed after the end of the First Period, a part of the liquidation boni is allocated to Class A Shareholders to the extent such liquidation boni results from profits made after the end of the First Period and the remaining part of liquidation boni is allocated to Class B Shareholders to the extent such liquidation boni results from profits made before the end of the First Period."

No other amendment is to be made to this article.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about EUR 4,300.-(four thousand three hundred Euro).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le troisième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire public établi à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des associés de AESF Tik S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social sis au 24, rue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée selon un acte passé par le Maître soussigné, le 26 juin 2014, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 188.194 et pas encore publié au Mémorial C. Recueil des Sociétés et Associations (la "Société"). Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis sa constitution (les "Statuts").

Les associés (les "Associés") de la Société, étant:

- AXA Early Secondary Fund V L.P., un «limited partnership» constitué et régi par le droit de l'Ecosse, ayant son siège social sis au 50 Lothian Road, Festival Square, Edimbourg, l'Ecosse EH3 9WJ, immatriculée auprès du Companies House sous le numéro 11002, ayant AXA Private Equity Early Limited comme commandité et agissant par son gérant ARDIAN Investment UK Limited, une société du Royaume-Uni, constitué et régi par le droit du Royaume-Uni, ayant son siège social sis au 1 Grafton Street, London, W1S 4FE, immatriculée auprès du Companies House sous le numéro 05654928, ("AESF V");

ici dûment représenté par Mme Jennifer Ferrand, avec adresse professionnelle sis au 24, Rue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'un pouvoir donné sous seing privé; et

- AXA Early Secondary Fund V B L.P., un «limited partnership» constitué et régi par le droit de l'Ecosse, ayant son siège social sis au 50 Lothian Road, Festival Square, Edimbourg, l'Ecosse EH3 9WJ, immatriculée auprès du Companies House sous le numéro 012119, ayant AXA Private Equity Early Limited comme commandité et agissant par son gérant ARDIAN Investment UK Limited, une société du Royaume-Uni, constitué et régi par le droit du Royaume-Uni, ayant son siège social sis au 1 Grafton Street, London, W1S 4FE, immatriculée auprès du Companies House sous le numéro 05654928, ("AESF VB");

ici dûment représenté par Mme Jennifer Ferrand, avec adresse professionnelle sis au 24, Rue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'un pouvoir donné sous seing privé;

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire soussigné, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités de l'enregistrement.

Ainsi l'assemblée peut valablement décider sur tous les points à l'ordre du jour dont les Associés reconnaissant avoir été expressément informés au préalable.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Conversion des 12.500,- (douze mille cinq cent) parts sociales existantes en 12.500 (douze mille cinq cent) parts sociales de classe A;
3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 88.700,- EUR (quatre-vingt-huit mille sept cents Euro) afin de le porter de son montant actuel de 12.500,- EUR (douze mille cinq cent Euro) à 101.200,- EUR (cent un mille deux cent Euros) par l'émission de 38.100 (trente-huit mille cent) nouvelles parts sociales de classe A d'une valeur nominale de 1,- EUR (un Euro) chacune, sous réserve du paiement d'une prime d'émission s'élevant à 8.373.800,- EUR (huit million trois cent soixante-treize mille huit cent Euro) qui restera attachée aux parts sociales de classe A nouvellement émises, de laquelle un montant de 10.120,- EUR (dix mille cent vingt Euro) sera alloués à la réserve légale de la Société, et par l'émission de 50.600 (cinquante mille six cent) parts sociales de classe B d'une valeur nominale de 1,-EUR (un Euro) chacune;
4. Souscription et paiement par les Associés des nouvelles parts sociales de classe A et de classe B par voie d'un apport en numéraire;
5. Modification (i) du premier paragraphe de l'article 8 des Statuts afin de refléter l'augmentation du capital social et la restructuration du capital social et (ii) l'article 21 des statuts de la société et le second paragraphe de l'article 24 des Statuts afin entre autres de déterminer les droits et obligations des parts sociales de catégorie A et des parts sociales de catégorie B;
6. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par les Associés, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution

Les Associés renoncent à leur droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée; reconnaissent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour, et considèrent avoir été valablement convoqués et en conséquence acceptent de délibérer et voter sur tous les points figurant à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition des Associés dans un délai suffisant afin de leur permettre un examen attentif de chaque document.

Seconde résolution

Les Associés décident à l'unanimité de convertir des 12.500 (douze mille cinq cent) parts sociales existantes en 12.500 (douze mille cinq cent) parts sociales de classe A d'une valeur nominale de 1,- EUR (un Euro) chacune.

Troisième résolution

Les Associés décident à l'unanimité d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 88.700,- EUR (quatre-vingt-huit mille sept cents Euro) afin de le porter de son montant actuel de 12.500,- EUR (douze mille cinq cent Euro) à 101.200- EUR (cent un mille deux cent Euro) par l'émission de 38.100 (trente-huit mille cent) nouvelles parts sociales de classe A d'une valeur nominale de 1,- EUR (un Euro) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Classe A") sous réserve du paiement d'une prime d'émission s'élevant à 8.373.800,- EUR (huit million trois cent soixante-treize mille huit cent Euro) qui restera attachée aux Nouvelles Parts Sociales de classe A, de laquelle un montant de 10.120,- EUR (dix mille cent vingt Euros) sera alloué à la réserve légale de la Société, et par l'émission de 50.600 (cinquante mille six cent) parts sociales de classe B d'une valeur nominale de 1,- EUR (un Euro) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Classe B"), l'ensemble étant libéré par un apport en numéraire.

Quatrième résolution

Les Associés décident à l'unanimité d'accepter la souscription et le paiement par les Associés des Nouvelles Parts Sociales de Classe A et des Nouvelles Parts Sociales de Classe B mentionnées ci-dessus par voie d'un apport en numéraire comme suit:

Associé	Subscribed capital	number of shares	amount paid-in	share premium
AESF V	EUR 35.052,-	35.052 parts sociales de catégorie A	EUR 7.738.948,-	EUR 7.703.896,-
AESF V B	EUR 3.048,-	3.048 parts sociales de catégorie A	EUR 672.952,-	EUR 669.904,-
AESF V	EUR 46.552-	46.552 parts sociales de catégorie B	EUR 46.552,-	n/a
AESF V B	EUR 4.048,-	4.048 parts sociales de catégorie B	EUR 4.048,-	n/a

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par voie de l'apport, preuve de l'existence de l'Apport ayant été donnée au notaire soussigné.

Cinquième résolution

Suite aux résolutions ci-dessus, les Associés décident unanimement de (i) modifier le premier paragraphe de l'article 8 des Statuts, (ii) d'insérer un cinquième paragraphe à l'article 21 des Statuts et (iii) de modifier le deuxième paragraphe de l'article 24 des statuts de la Société et de leur donner la teneur suivante:

" **Art. 8.** Le capital social de la Société est fixé à 101.200,- EUR (cent un million deux cent Euros) représenté par (i) 50.600 (cinquante mille six cent) parts sociales de catégorie A ayant une valeur nominale de 1 Euro (un Euro) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie A") et (ii) 50.600 (cinquante mille six cent) parts sociales de catégorie B ayant une valeur nominale de 1,- EUR (un Euro) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie B") et collectivement (les "parts sociales"), chacune ayant les droits et obligations comme énoncés dans les Statuts."

Aucune autre modification n'est apportée à cet article.

" **Art. 21.** Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A (les "Associés de Catégorie A") n'ont pas le droit aux dividendes réalisés par la Société durant les 14 (quatorze) premières années financières suivant la constitution de la Société (la "Première Période"), mais auront un droit préférentiel et prioritaire aux dividendes égal à 100% (cent pourcent) des profits réalisés à partir de la 15^{ème} (quinzième) année financière après la constitution de la Société, dans la mesure où des bénéfices distribuables seront disponibles. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B (les "Associés de Catégorie B") n'ont pas le droit aux dividendes et bénéfices réalisés par la Société après la Première Période, mais ont un droit aux dividendes préférentiel et prioritaire égal à 100% (cent pourcent) des bénéfices réalisés pendant la Première Période dans la mesure où des bénéfices distribuables seront disponibles."

Aucune autre modification n'est apportée à cet article.

" **Art. 24.** En cas de liquidation de la Société, le boni de liquidation est alloué entre les Associés de Catégorie A et les Associés de Catégorie B comme suit:

- Lorsque la liquidation est clôturée avant la fin de la Première Période, 100% (cent pourcent) du boni de liquidation est alloué aux Associés de Catégorie B;

- Lorsque la liquidation est clôturée après la fin de la Première Période, une partie du boni de liquidation est allouée aux Associés de Catégorie A dans la mesure où un tel boni de liquidation résulte de profits réalisés après la fin de la Première Période, et la partie restante du boni de liquidation est allouée aux Associés de Catégorie B dans la mesure où un tel boni de liquidation résulte de profits ayant été réalisé avant la fin de la Première Période."

Aucune autre modification n'est apportée à cet article.

Estimation des coûts

Les coûts, frais, taxes et charges, de quelque type que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec le présent acte, ont été estimés à environ quatre mille trois cents euros (EUR 4.300,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

Dont acte fait et passé à Luxembourg le présent acte, à la date figurant au commencement de ce document.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, ce dernier a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent acte qu'à la requête de la personne comparante mentionnée ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Signé: J. FERRAND, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 07 juillet 2014. Relation: DIE/2014/8692. Reçu soixante-quinze (75,-) euros.

Le Receveur (signé) pd: RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 08 juillet 2014.

Référence de publication: 2014097865/249.

(140116542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2014.